



**Association départementale pour le développement
de la musique et de la danse en Mayenne**

-

Projet d'activités 2011

Sommaire

Les missions, fonctions et spécificités d'intervention de l'ADDM 53.....	3
0. Le fonctionnement de l'ADDM 53.....	6
1. Les missions d'expertise, de conseil, de coordination et d'information	7
La collecte d'information et la communication.....	7
Les outils d'expertise	7
L'ADDM 53, centre ressource départemental	8
2. La structuration et le développement de l'enseignement spécialisé de la musique et de la danse et la formation professionnelle.....	9
« Plan musique » et mise en réseau.....	9
Groupe de travail formation & accompagnement en musiques actuelles	9
Vers un « schéma danse »	10
Formation professionnelle musique.....	10
Formation professionnelle danse.....	10
Formation des enseignants de l'éducation nationale	11
3. Le développement des actions musicales et chorégraphiques en milieu scolaire	12
La musique à l'école.....	12
Résidence chanson « Babel & les maudits mômes ».....	12
La danse à l'école	13
Parcours chorégraphiques en collèges et lycées	13
4. Le développement des pratiques musicales et chorégraphiques amateurs	15
Stages musicaux amateurs	15
Diversification des esthétiques et des pratiques	15
La consolidation des pratiques musicales amateurs	16
Les rencontres chorégraphiques départementales.....	16
Cie Pulpe et stages	17
5. La structuration et le développement des musiques actuelles.....	18
Concertation, coordination et information.....	18
Accompagnement et formation.....	18
Action jazz : détournement du répertoire de Big-Band	19
Chants de la Mayenne	19
6. Développement des publics et soutien aux pratiques professionnelles.....	21
Développement des publics pour la danse	21
Les Cafés-danse	21
Danse et culture jazz.....	22
Soutien à la pratique chorégraphique professionnelle.....	22
Soutien à la musique classique et contemporaine.....	23

Les missions, fonctions et spécificités d'intervention de l'ADDM 53

Partenaire privilégié du Conseil général et relais de l'État, l'ADDM 53 développe des actions structurantes dans le domaine musical et chorégraphique, dans une logique constante de partenariat et de complémentarité entre les politiques territoriales, et en étroite relation avec les acteurs culturels du département et de la région.

L'ADDM 53 s'inscrit dans le cadre des **missions, fonctions et spécificités d'intervention des organismes départementaux de développement territorial du spectacle vivant**, définies par la charte signée à l'initiative du Ministère de la culture avec l'ADF, la FNCC et Arts vivants et départements le 11 janvier 2006. L'inscription de l'action de l'ADDM 53 dans le cadre de cette charte est formalisée par son adhésion à la Fédération nationale des organismes départementaux de développement territorial du spectacle vivant, Arts vivants et départements.

La mission centrale de l'ADDM 53 est ainsi une **mission de développement artistique et culturel** qui met en relation les différents champs de l'éducation, de la formation, de la création et de la diffusion artistique, en vue d'assurer un développement territorial global. L'ADDM 53 contribue ainsi au rééquilibrage territorial de l'offre culturelle, notamment en zone rurale, suivant une triple responsabilité artistique, territoriale et sociale.

Interface et espace de mise en réseau des acteurs culturels du territoire (responsables politiques et administratifs, professionnels et monde associatif), **l'ADDM 53 est chargée d'éclairer, d'accompagner les politiques publiques, puis de s'inscrire dans leur mise en œuvre**, en s'appuyant sur une connaissance approfondie des territoires et de capacités d'expertise spécialisées.

Pour atteindre ces objectifs, l'ADDM 53 assure **4 fonctions principales** qui guident systématiquement son action :

- **fonction d'observation et d'analyse**, au service des élus et des professionnels, notamment par la production régulière d'études et d'indicateurs chiffrés ;
- **fonction d'information, de documentation et de conseil** en direction de l'ensemble des acteurs, du « tout public » aux représentants des collectivités, en passant par les professionnels du spectacle vivant ;
- **fonction d'animation des réseaux**, en proposant des espaces d'échange entre acteurs favorisant la réflexion collective, la mise en commun des énergies et l'élaboration de projets partagés ;
- **fonction d'accompagnement des pratiques et des métiers**, par la mise en œuvre d'un ensemble d'actions favorisant la structuration et le développement quantitatif et qualitatif de l'activité musicale et chorégraphique en Mayenne, aussi bien amateur que professionnelle, dans le domaine de l'éducation artistique, de l'enseignement spécialisé, de la diffusion et des publics et de la création artistique.

Dans ce cadre, l'action de l'ADDM 53 cherche autant que possible à privilégier :

- l'innovation et le rééquilibrage des inégalités ;
- l'exemplarité des projets et des actions proposées ;
- la concertation à toutes les étapes de la réalisation des actions ;
- la complémentarité entre les niveaux territoriaux, les acteurs, les disciplines artistiques et les domaines concernés (enseignement, formation, création, diffusion, pratiques en amateurs).

Ces fonctions sont exercées de façon privilégiées avec **le Département, l'État et la Région, en collaboration étroite avec les autres collectivités** et leurs établissements

publics, dans un souci de continuité et d'adaptabilité de ses missions de service public, dans tous les territoires. Dans cet esprit, le missionnement et l'action de l'ADDM 53 s'inscrivent dans le cadre du **schéma culturel départemental du conseil général** de la Mayenne, des **orientations nationales du Ministère de la culture** et de la **politique culturelle régionale**.

Veillant à s'inscrire dans une logique de complémentarité de l'offre, et de subsidiarité de la démarche, le projet d'activités de l'ADDM 53 est élaboré et mis en œuvre en **interaction constante avec les partenaires de l'association** : le conseil général de la Mayenne, la direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire, le conseil régional des Pays de la Loire, les collectivités locales, l'inspection académique de la Mayenne, la direction diocésaine de l'enseignement catholique, le centre national de la fonction publique territoriale, les autres associations départementales pour le développement de la musique et de la danse de la région, les réseaux thématiques départementaux, régionaux et nationaux, les lieux de création et de diffusion de la musique et de la danse, les écoles de musique et de danse, les fédérations de pratiques amateurs...

Le 29 janvier 2010, le conseil général a réactualisé ses objectifs prioritaires pour sa politique « **musiques actuelles** », et précisé les missionnements de l'ADDM 53 dans ce domaine. L'Assemblée départementale a également voté une **nouvelle politique en faveur de la musique classique et contemporaine**, avec pour objectif de la rendre plus visible et plus cohérente.

Les conditions ne sont pas aujourd'hui réunies pour répondre à cet objectif prioritaire du conseil général ; l'ADDM 53 mènera cependant en 2011 plusieurs initiatives pour **développer ce domaine artistique** peu représenté en Mayenne.

Deux autres démarches pourront avoir une incidence structurelle sur le positionnement et les modes de fonctionnement de l'association :

- la réponse à l'appel à projet lancé par le conseil général de la Mayenne pour la mise en place d'un **espace ressources théâtre** ;
- le missionnement du **conseil général de l'Orne** pour la formation professionnelle des enseignants et directeurs des écoles de musique de son territoire, dans le cadre de son SDEA.

Côté actions, trois projets ambitieux marqueront l'activité 2011 de la structure :

- l'aboutissement de la **résidence chanson « Babel & les maudits mômes »**, initiée en 2009/2010 ;
- le lancement d'un vaste chantier de **valorisation du répertoire traditionnel** mayennais, en collaboration avec les archives départementales ;
- un ensemble d'actions autour de **la danse et de la culture jazz**, en partenariat avec le Pays de Château-Gontier.

Le projet d'activités 2011 de l'ADDM 53 sera présenté à travers six axes sectoriels :

1. les missions d'expertise, de conseil, de coordination et d'information
2. la structuration et le développement de l'enseignement spécialisé de la musique et de la danse et la formation professionnelle
3. le développement des actions musicales et chorégraphiques en milieu scolaire
4. le renforcement des pratiques musicales et chorégraphiques amateurs
5. la structuration et le développement des musiques actuelles
6. le développement des public et soutien aux pratiques professionnelles

0. Le fonctionnement de l'ADDM 53

L'équipe de l'ADDM 53 est constituée de sept permanents, selon l'organisation suivante :

- un directeur (Baptiste Clément)
- une chargée de mission « enseignement et pratiques musicales » (Anaëlle Riou, en remplacement d'Anne-Sarah Chevret-Seys, en congé individuel de formation pour 10 mois à compter du 10 octobre 2010)
- un chargé de mission « musiques actuelles et action culturelle » (Nicolas Moreau)
- une chargée de mission « danse » (Monia Bazzani)
- un chargé des « réseaux d'information musique & danse » (Antoine Gautreau)
- un chargé de l'administration et de la comptabilité (Arnaud Galopin)
- une secrétaire (Michèle Verdon)

Le poste de chargé des « réseaux d'information musique & danse » ne bénéficie plus d'aide du conseil régional des Pays de la Loire (dispositif « emploi-tremplin »), depuis septembre 2010.

Durant son congé individuel de formation, Anne-Sarah Chevret-Seys restera sous contrat avec l'ADDM 53, avec maintien de salaire. Ce coût salarial sera remboursé par l'OPCA Uniformation. Ce remboursement est ventilé en recettes de la même façon que les deux salaires du poste « enseignement et pratiques musicales », selon le tableau ci-dessous.

La masse salariale des chargés de mission et du directeur est ventilée entre le fonctionnement et les différents domaines d'intervention de l'ADDM 53, afin de prendre en compte les fonctions opérationnelles des postes concernés, au prorata du temps consacré. Les postes de secrétariat et d'administration-comptabilité sont imputés en totalité dans la section fonctionnement :

	Info	Enseignement et formation professionnelle	Actions en milieu scolaire	Pratiques amateurs	Musiques actuelles	Création et diffusion chorégraphique	Fonctionnement
Directeur	5 %	10 %	5 %	5 %	5 %	5 %	65 %
Chargé de mission musique 1	0 %	50 %	10 %	15 %	0 %	0 %	25 %
Chargé de mission musique 2	0 %	0 %	10 %	15 %	50 %	0 %	25 %
Chargée de mission danse	0 %	20 %	20 %	15 %	0 %	20 %	25 %
Chargé(e) de mission info/com	75 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	25 %
Administration / comptabilité	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %
Secrétaire	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %

Le fonctionnement de l'ADDM 53 implique par ailleurs la prise en compte de charges diverses, outre la masse salariale (frais de missions – déplacements, hébergements, repas, réceptions, formation professionnelle continue, expertise comptable, commissariat aux comptes, conseil juridique, assurances, documentation générale, services bancaires, cotisations et autres charges diverses liées au bon fonctionnement de l'association).

N'apparaissent pas aux charges de fonctionnement les mises à disposition du conseil général de la Mayenne (locaux, imprimerie & reprographie, fluides, petits équipements & fournitures, entretien et carburant du véhicule), soit une somme estimée en 2009 à 10 717 euros.

1. Les missions d'expertise, de conseil, de coordination et d'information

L'ADDM 53 oriente ses missions d'information vers une connaissance du terrain au service de l'aide à la décision, de la mise en réseau des acteurs et de la valorisation de l'activité artistique départementale. L'ADDM 53 joue ainsi le rôle de centre ressource départemental en musique et en danse.

La collecte d'information et la communication

La connaissance du secteur musical et chorégraphique mayennais nécessite une **collecte régulière** des données concernant l'activité du département : artistes et ensembles musicaux, écoles de musique et de danse, compagnies et artistes chorégraphiques, personnes et lieux ressources...

L'exploitation des bases de données à des fins de secrétariat et d'information des publics est gérée via l'outil « FileMaker ». Cet outil reste à optimiser, tant pour les besoins internes que pour la valorisation des données collectées.

Cet outil, associé au site Internet et aux lettres d'information, permet de centrer la stratégie de communication de l'association autour des **supports électroniques**, et d'alléger ainsi la production et l'envoi de supports papier. Le succès des actions mises en œuvre par l'ADDM 53 et ses partenaires dépendant aussi de leur visibilité et de leur lisibilité, les modalités de relation avec la presse nationale (revues spécialisées) sont à renforcer.

Par ailleurs, du fait des compétences internes dont elle dispose, l'ADDM 53 est référent pour le conseil général de l'outil d'établissement de devis d'imprimerie Gestimarchés.

Les outils d'expertise

La deuxième étape du développement de cette base de données visera à construire des outils de suivi de l'activité musique & danse en Mayenne, facilitant la **production de chiffres-clefs** et tableaux de bord, par exemple pour l'enseignement spécialisé. Il conviendra d'articuler ce travail avec les **besoins d'indicateurs du conseil général**, en coordination avec son service de développement culturel. Cette exploitation doit nous permettre de disposer d'états des lieux fidèles, outils d'analyse, de prospective et d'aide à la décision. Cette démarche répond pleinement au **rôle d'observation** que doit jouer l'ADDM 53, au service des politiques publiques et du développement territorial.

La restitution de ces données auprès du grand public est notamment réalisée via le site internet (Cf. *infra*), qui propose un **annuaire « musique et danse en Mayenne »**.

L'ADDM 53 continuera à mener en 2011 un programme d'études, avec un travail d'observation portant sur **les praticiens en musiques actuelles**, initié en 2010 : nombre, situation des groupes, pratiques et esthétiques musicales, parcours des musiciens, analyse des besoins. Si la charge de travail de l'association le permet, sera menée en 2011 une **analyse territoriale des interventions musicales et chorégraphiques** à l'école, qui pourrait servir de base à un travail plus approfondi d'état des lieux des dispositifs d'éducation et d'enseignement artistiques en milieu scolaire, à conduire ultérieurement.

Les journées d'étude en Haute-Mayenne, organisées avec l'appui de l'université Paris IV-Sorbonne en janvier 2010 et portant sur les situations collectives dans le parcours du musicien amateur, feront l'objet d'une **publication** : sous la direction de François Madurell, directeur du laboratoire de recherche MUSECO de l'Observatoire musical français, cet ouvrage présentera d'une part les communications des chercheurs invités, et d'autre part les comptes-rendus des débats de ces journées.

L'ADDM 53, centre ressource départemental

Le lancement du **site internet** spécifique à l'ADDM 53 a permis de rendre plus visible l'activité de l'ADDM 53, et de renforcer son rôle d'information auprès du public musique & danse du département.

Ce site propose également au public un ensemble d'informations le plus exhaustif possible sur les ressources artistiques du département et met l'accent sur **l'actualité musique & danse du département**. Avec environ 1 200 visites par mois, le site de l'ADDM 53 est aujourd'hui un outil d'information repéré par ses usagers, ses partenaires et le public.

L'ADDM 53 s'attachera également à enrichir et surtout à mieux valoriser son **fonds documentaire** (revues spécialisées, ouvrages de référence, ressources pédagogiques, etc.), que nous espérons rendre plus accessible au public. Cette valorisation sera réalisée en collaboration avec la Bibliothèque départementale de la Mayenne, afin de renforcer la complémentarité de nos démarches documentaires. L'ADDM 53 tâchera de répondre à une demande toujours plus pressante des danseurs et musiciens-intervenants de disposer de **ressources pédagogiques pour l'éducation artistique** en milieu scolaire.

Enfin, l'ADDM 53 renouvelle en 2011 ses **Rendez-vous Info**, qui traitent de sujets administratifs, techniques, juridiques et organisationnels propres au domaine culturel. Ils sont ouverts à tous les types de public, le samedi après-midi.

2. La structuration et le développement de l'enseignement spécialisé de la musique et de la danse et la formation professionnelle

« Plan musique » et mise en réseau

En lien étroit avec le service du développement culturel du conseil général, l'ADDM 53 poursuivra la mise en œuvre du plan départemental de développement de l'enseignement et des pratiques musicales, réactualisé **pour la période 2004-2010**. Elle participera en particulier à la démarche d'évaluation du plan musique prévue par le Conseil général (fonctionnement des mises en réseau / mise en œuvre du plan par l'ADDM 53), ainsi qu'à la réflexion portant sur l'articulation entre enseignement, éducation artistique et pratiques musicales.

L'ADDM 53 poursuivra l'**accompagnement des écoles de musique du département**, suite à la signature des textes-cadres de mise en réseau des établissements. L'ADDM 53 s'attachera en particulier à accompagner les écoles de musique qui connaissent des difficultés de formalisation de leur projet d'établissement. L'ADDM 53 veillera également à accompagner les professeurs coordonnateurs dans le plein exercice de leurs missions.

L'ADDM 53 poursuivra la **coordination des réflexions** pédagogiques et des projets impliquant les professeurs dans la mise en réseau. Le projet départemental « chants de la Mayenne » (Cf. page 22), mêlant projet artistique pour les chorales d'écoles de musique, accompagnement des démarches des enseignants pour l'écriture musicale et l'arrangement (y compris dans l'enseignement aux élèves des bases de l'écriture) et valorisation d'une esthétique musicale peu fréquentée est un bon exemple des **objectifs d'animation des réseaux professionnels** sous-jacents aux projets initiés par l'ADDM 53.

Groupe de travail formation & accompagnement en musiques actuelles

Suite au chantier « musiques actuelles » mené en 2009 par le conseil général, l'ADDM 53 a initié **plusieurs rencontres** autour des questions d'accompagnement et de formation, auxquelles ont participé le 6PAR4, des lieux de pratique (le Cube à Saint-Denis-de-Gastines, la Boule d'or à Evron), et des écoles de musique (DMAC du Conservatoire de Laval notamment).

Si ces temps de rencontres, qui seront amenés à se poursuivre en 2011, n'ont pas permis d'éditer un programme de formations unifié, ils ont été l'occasion :

- de préciser les **niveaux de besoins** de formation et les échelles de territoires les plus pertinentes pour y répondre ;
- de confirmer les orientations privilégiées par l'ADDM 53 pour son **programme de formations** annuel ;
- d'inscrire au **plan interdépartemental de formation professionnelle** deux actions complémentaires, l'une pour les encadrants et professeurs portant sur la technique vocale propre au chant amplifié ; l'autre pour les responsables de lieux de pratique et d'enseignement, menée en partenariat avec le CNFPT, traitant des questions d'organisation pédagogique.

L'étude sur les praticiens en musiques actuelles (Cf. page 7) s'inscrit en complémentarité de cette démarche.

Vers un « schéma danse »

Suite à l'étude sur l'enseignement et les pratiques chorégraphiques réalisée en 2006, et au diagnostic établi, l'ADDM 53 sera associée à la démarche d'élaboration du « schéma danse » en appui du conseil général, sur les questions d'enseignement de la danse et des axes annexes (sensibilisation, éducation artistique, pratiques chorégraphiques, diffusion, création...).

Formation professionnelle musique

Moteur de l'évolution de l'enseignement musical et chorégraphique, la formation professionnelle des intervenants, professeurs et directeurs d'écoles de musique et de danse constitue un **élément essentiel de la structuration** du secteur. Les actions proposées visent selon les cas à questionner la pratique des enseignants, être source de réflexion pédagogique pour l'ensemble des membres d'une équipe ou d'un secteur de l'enseignement, être un moyen de qualification, de stabilisation ou d'évolution statutaire, proposer une ouverture artistique en direction d'autres pratiques ou d'autres esthétiques, etc.

Suite à la demande du **conseil général de l'Orne**, le plan interdépartemental de formation professionnelle des directeurs, professeurs et musiciens-intervenants des écoles de musique et de danse s'adresse à présent aux publics des départements de la Mayenne, de la Sarthe et de l'Orne. Il s'inscrit dans le cadre d'une **concertation à l'échelle de l'inter-région** (en lien avec les conseils généraux de la Sarthe et de l'Orne, Musique et Danse en Loire-Atlantique, le CNFPT Pays de la Loire et le CEFEDM).

Le plan de formation musique propose pour l'année 2010/2011 un programme d'action ambitieux, en articulation constante avec les évolutions pédagogiques et les enjeux territoriaux actuels. **Plus de 600 heures de formation** sont ainsi proposées aux enseignants et directeurs de la Mayenne, de la Sarthe et de l'Orne.

La Mayenne reste ainsi identifiée comme un **pôle d'attraction au niveau régional** pour la formation professionnelle « musique », l'ADDM 53 développant d'étroits partenariats avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) des Pays de la Loire : 8 des 13 formations thématiques proposées par l'ADDM 53 sont prises en charge par le CNFPT en 2010/2011. S'ajoutent à ces formations thématiques des formations individualisées et d'équipes, « à la carte », ainsi que des journées-rencontres. L'ADDM 53 s'attachera à développer dans les années à venir **l'assise interrégionale** de son plan de formation, en collaboration avec le CNFPT Basse-Normandie et le CEFEDM Normandie.

Formation professionnelle danse

S'adressant à un public potentiel restreint, le plan de formation professionnelle « danse » propose aux enseignants un parcours cohérent mêlant pratique artistique et enrichissement pédagogique. Le plan de formation est ouvert aux enseignants sarthois, grâce au soutien apporté par le **conseil général de la Sarthe**.

Afin de garantir un lien direct avec les enjeux d'approfondissement de la **culture chorégraphique**, les formations proposées en 2010/2011 s'articulent prioritairement avec le projet « **danse & culture jazz** » mené en partenariat avec le Pays de Château-Gontier (cf. page 26). Pour cela, l'ADDM 53 a relié ses propositions aux travaux de recherche et de valorisation du répertoire de Jack Cole, menés par l'association Coda Jazz, et à la venue de James Carlès en Sarthe.

L'ADDM 53 initie dans ce cadre un projet ambitieux de relecture / **réinterprétation du répertoire de Jack Cole**, très actif chorégraphe américain des comédies musicales hollywoodiennes des années 50 ; les enseignants seront placés en position d'artistes-

interprètes, et produiront le résultat de cet atelier de recherche chorégraphique lors des représentations publiques des rencontres chorégraphiques, au théâtre des Ursulines à Château-Gontier en mai 2011. Des **musiciens amateurs** seront associés à cette démarche de relecture d'un répertoire chorégraphique : un stage de jazz de 6 jours sera proposé pour aborder autrement le répertoire de big-band, autour du vibraphoniste mayennais Philippe Boittin.

Formation des enseignants de l'éducation nationale

L'ADDM 53, en partenariat avec l'Inspection académique de la Mayenne et la Direction de l'enseignement catholique, propose des **actions de formation** aux enseignants menant avec leur classe un projet chorégraphique :

- des **modules « 1^{er} projet »** pour les enseignants du primaire ;
- **6 ateliers de pratique de la danse**, le mardi soir, avec les artistes chorégraphiques invités par les salles de spectacle en Mayenne ou en lien avec l'actualité artistique du département.

Souhaitant renforcer l'approche culturelle des projets artistiques menés en classe, l'ADDM 53 initie en 2011 une 1^{re} journée de **formation interdisciplinaire**, hors temps scolaire et hors plan de formation académique, traitant de la question du lien entre l'enseignement de **l'histoire des arts** et la pratique artistique et culturelle en classe.

À noter également que les enseignants en danse et de l'éducation nationale investis dans un projet danse sont un public privilégié de l'action de l'ADDM 53 en faveur de la **fréquentation des spectacles** et du développement de la culture chorégraphique (cf. page 26) : Carte pass, cafés-danse, échappées en région, exposition...

3. Le développement des actions musicales et chorégraphiques en milieu scolaire

Compte tenu de l'important travail mené en ce sens depuis de nombreuses années en Mayenne, l'ADDM 53 reste un **interlocuteur privilégié** du ministère de l'éducation nationale et de la direction diocésaine de l'enseignement catholique pour le développement d'actions musicales et chorégraphiques en milieu scolaire, notamment dans le cadre des dispositifs « Musique à l'école » et « Danse à l'école ».

La musique à l'école

La Mayenne compte à ce jour 11,5 postes (équivalents temps plein) de musiciens intervenants directement gérés par les communes et communautés de communes, sous la responsabilité de l'école de musique de leur territoire. Dix d'entre eux s'inscrivent dans le cadre du « plan musique » et sont aidés par le conseil général. Selon les objectifs du plan départemental, deux postes pour Laval et la couronne lavalloise restent à créer pour **parfaire la couverture du département**. Aucune réflexion n'est à ce jour lancée pour le Pays de Saint-Aignan/Renazé, zone géographique ne disposant pas d'offre d'enseignement musical public.

L'association salarie une musicienne-intervenante pour les zones non couvertes par le dispositif « dumiste » (Sandrine Lemaître). Ses interventions concerneront **20 classes sur 8 communes, pour près de 450 élèves du département**, soit 183 heures d'interventions musicales. L'ADDM 53 accompagnera la démarche de formation de Maëlle Cadieu, qui suit la préparation au DUMI en cours d'emploi du CFMI de Tours : certains projets musicaux pour lesquels l'ADDM 53 a été sollicitée lui seront confiés, en complément de ses stages.

Le dispositif d'interventions musicales en milieu scolaire est encadré par une **procédure commune** à l'ensemble du département (groupe départemental d'évaluation, commissions locales d'évaluation, charte d'accueil de l'intervenant, fiche commune de présentation des projets, calendrier commun des procédures). Cette démarche est pilotée par l'ADDM 53, en étroite collaboration avec l'inspection académique, la direction diocésaine de l'enseignement catholique et les conseillers pédagogiques concernés.

Plusieurs réunions de travail seront organisées par l'ADDM 53 avec les **musiciens-intervenants** du département, afin de mettre en commun certaines questions pédagogiques, ou relatives à leurs modalités de travail.

Résidence chanson « Babel & les maudits mômes »

De septembre 2009 à avril 2011, l'ADDM 53 accueille en Mayenne Babel (Sébastien Rousselet), auteur-compositeur-interprète originaire de Bierné. L'année 2010 a été consacrée à **l'écriture de 16 chansons**, avec les élèves et les musiciens intervenant en milieu scolaire, ainsi qu'à l'orchestration et à l'enregistrement de ce répertoire par un **quatuor à cordes et un trio jazz**. Ces arrangements et l'ensemble instrumental constitué pour l'occasion s'appuient sur les ressources musicales du département.

17 classes, soit 500 enfants des Pays de Meslay-Grez, de Château-Gontier, de la Région de Cossé, du Craonnais et de Loiron s'attèleront en 2011 à la préparation de **5 concerts**, donnés de fin mars à fin avril avec le soutien des diffuseurs et des collectivités de ces territoires. Ces prestations feront l'objet de l'enregistrement d'un CD, et le répertoire d'une édition par AEDAM-MUSICAE (Château-Gontier).

Outre son intérêt artistique, culturel, territorial et éducatif, cette démarche permettra de **mettre en relation différentes compétences** et sensibilités artistiques du département, au service des élèves des écoles primaires : compositeurs, artistes interprètes, musiciens-intervenants, arrangeurs, etc. issus d'univers de la chanson, du jazz ou de la musique classique.

Un projet spécifique a par ailleurs été élaboré conjointement avec le service insertion de la **protection judiciaire de la jeunesse** à Laval, à destination des mineurs placés sous sa responsabilité : aux côtés de Babel, et avec le concours de DJ Slade et de Romuald Gablin, artistes locaux, ces jeunes seront amenés à écrire, composer et enregistrer des chansons ainsi qu'à les présenter sur la scène du 6PAR4, en première partie du concert donné par Babel dans le cadre de Zic Zac au lycée (cf. page 21).

La danse à l'école

En matière de sensibilisation à la danse en milieu scolaire, l'ADDM 53 continuera de piloter l'ensemble des interventions en classe dans le cadre du dispositif « Danse à l'école ». L'ADDM 53 salariera ainsi en 2010-2011 trois danseurs (Laetitia Davy, Sylvaine Niobé et Pierre Imbert) qui assureront l'ensemble des interventions prévues dans le département soit **près de 2100 élèves pour 83 classes et 34 communes**, et un total de 775 heures d'interventions.

L'ADDM 53 poursuivra l'élargissement du dispositif aux enjeux de médiation culturelle et de la lecture d'œuvres chorégraphiques, en expérimentant plusieurs **ateliers parents-enfants**, permettant de mieux partager les enjeux et la démarche de création chorégraphique à l'école, et des **ateliers du regard**, à travers l'analyse de vidéos.

À l'image des interventions musicales, les interventions chorégraphiques en milieu scolaire sont encadrées par une **procédure commune** (groupe départemental d'évaluation, charte d'accueil de l'intervenant, fiche commune de présentation des projets, calendrier commun des procédures). Cette démarche est pilotée par l'ADDM 53, en étroite collaboration avec l'inspection académique, la direction diocésaine de l'enseignement catholique et les conseillers pédagogiques concernés.

Les **Rencontres départementales pour la danse à l'école** seront organisées cette année en partenariat étroit avec 4 saisons culturelles : la saison culturelle de l'Ernée (Cie Montalvo-Hervieu avec *Lalala Gershwin*, à Ernée), le Kiosque (Cie Contrepoint – Yan Raballand avec *Grün*, à Mayenne), le Pays de Loiron (Cie Contrepoint – Yan Raballand avec *Contrepoint*, à Loiron), et Le Prisme (Théâtre de Romette avec *Krafff*, à Villaines-la-Juhel). Pour ces deux derniers lieux, les rencontres seront concentrées sur 1 journée par lieu, et la jauge limitée à 4 classes du territoire. Le choix de privilégier les partenariats avec les salles de spectacles professionnelles pour l'organisation de ces rencontres conduit cette année à un certain **déséquilibre territorial**, au détriment des territoires du Sud-Mayenne.

Chaque matinée de présentation des travaux chorégraphiques des classes est suivie l'après-midi d'une pièce professionnelle, et d'un temps d'échange entre les compagnies invitées et les enfants. Cette année, afin de se rapprocher des principes habituels des salles de spectacles pour l'accueil du public scolaire, et pour compenser partiellement les baisses de crédits accordés par l'Inspection académique et la DDEC 53, une **participation de 3 euros par élèves** sera demandé aux écoles.

Parcours chorégraphiques en collèges et lycées

Des **parcours de découverte de la danse** sont proposés à tous les collèges et lycées du département. En s'appuyant sur les spectacles de danse programmés en Mayenne, il s'agit

d'établir un parcours de 20h environ, permettant la découverte de la danse par la pratique en atelier, par la connaissance de l'histoire de la danse, et par la fréquentation des spectacles. Chaque parcours est construit autour d'une démarche de création artistique, **à partir d'une thématique et/ou d'une esthétique**, propres à la Cie qui intervient sur le parcours, et que les élèves pourront voir sur scène.

En cohérence avec les souhaits exprimés par les enseignants lors du **bilan des deux premières années d'expérimentation** des parcours, sont proposés, pour chaque classe :

- 2h de préparation du projet ;
- 12h d'ateliers de pratique de la danse, orienté vers un travail de création prenant comme point de départ le thème du spectacle ou des éléments fondateurs du langage du chorégraphe ;
- 2h d'atelier de culture chorégraphique, à partir d'une sélection d'extraits vidéo ;
- un spectacle diffusé en Mayenne point de départ à la construction du parcours chorégraphique ;
- une rencontre avec la compagnie que les élèves verront sur scène, privilégiant la pratique de la danse ;
- une visite d'un lieu de spectacle et la rencontre avec son équipe ;
- une journée de rencontre collèges et lycées, au théâtre de Laval, pour présenter sur scène le travail chorégraphique de la classe.

4. Le développement des pratiques musicales et chorégraphiques amateurs

L'action de l'ADDM 53 vise à favoriser la **pérennisation et le développement des pratiques musicales et chorégraphiques amateurs** sous toutes leurs formes, et plus particulièrement dans le cadre collectif (harmonies, batteries-fanfars, chorales, groupes de musiques actuelles ou traditionnelles, pratiques chorégraphiques...). En partenariat avec les écoles de musique et de danse, les associations et fédérations du département, les actions mises en œuvre par l'ADDM 53 en direction des musiciens et des danseurs amateurs seront poursuivies.

Dans le cadre de ses missions de valorisation des pratiques amateurs en musique et en danse, l'ADDM 53 participera à la coordination du volet culturel de la rencontre européenne **Europa'Festival**, organisée par la maison de l'Europe en Mayenne en mai 2011, et accompagnera la démarche de l'harmonie de Bais pour l'organisation de la rencontre départementale de musiciens amateurs, les **Baldifolies**, en juin 2011.

Stages musicaux amateurs

Les **rencontres départementales « Cordes »** ont été réorientées vers l'initiation à l'orchestre, pour les élèves dès la première année d'instrument. Elles seront organisées sur 4 jours consécutifs, du 26 au 29 mai 2011 (lieu à déterminer), et dirigées par Pierre Ledru.

Le **stage d'orchestre d'harmonie 1^{er} niveau** est organisé chaque année autour d'écoles de musique différentes. L'école de musique qui accueillera ce stage reste à identifier. Il sera organisé en partenariat avec la Fédération départementale des sociétés musicales de la Mayenne (FDSMM), du 22 au 26 août 2011.

L'ADDM 53 renouvellera en 2011 le **Week-end choral**, les 12 et 13 mars, à Laval. Un **programme complet d'ateliers** sera proposé aux choristes et chefs de chœur de tout le département, sur inscription individuelle : cours de technique vocale, répertoires variés, de la musique ancienne à la musique contemporaine en passant par les répertoires populaires. Outre les objectifs d'élargissement du répertoire et de formation, ce week-end vise également à favoriser les liens entre choristes et entre chorales en Mayenne. Les ateliers seront autant que possible animés par des chefs de chœurs et professeurs du département, en fonction de leurs domaines musicaux d'excellence. Un parcours supplémentaire sera organisé cette année, du fait d'un nombre important de choristes intéressés.

Diversification des esthétiques et des pratiques

Afin de proposer aux musiciens du département d'autres horizons artistiques et de nouvelles expériences, l'ADDM 53 accompagne les démarches visant à rapprocher les élèves et musiciens amateurs ou professionnels des processus de composition et de la démarche de création, de les ouvrir à des esthétiques actuelles ou peu pratiquées en Mayenne :

- en **musique classique et contemporaine**, l'ADDM 53 mettra à profit l'année 2011 pour redéfinir les axes à privilégier pour sa politique de commande et pour la connaissance des œuvres du répertoire. Une première expérimentation de petites formes musicales souples et attractives sera initiée, sous la forme de concerts nomades (cf. page 27) ;
- l'ADDM 53 limitera par conséquent son soutien au **renouvellement du répertoire** pour ensembles amateurs à l'accompagnement du projet de l'harmonie de Laval, qui revisitera avec l'aide de Geoffroy Tamisier et Anne-Laure Guenoux le répertoire des premières années de la carrière de Brigitte Fontaine ;

- **le jazz et les musiques improvisées** feront l'objet d'un stage pour musiciens amateurs, qui revisiteront le répertoire de big-band (cf. page 22) aux côtés du groupe d'enseignants en danse engagés dans le projet de recherche et d'expérimentation chorégraphique (cf. page 10) ;
- **les chants traditionnels mayennais** feront l'objet d'un travail important, sur toute l'année 2011 et sans doute une partie de l'exercice 2012, avec pour cible privilégiée les ensembles vocaux des écoles de musique : indexation et recherche ethnomusicologique en collaboration avec les archives départementales, arrangement/écriture de répertoire, valorisation par des concerts et éditions/rééditions de répertoire et d'enregistrements (cf. page 22).

Soucieuse à la fois d'améliorer la circulation des œuvres commandées et de valoriser une initiative départementale innovante en matière **d'édition musicale**, l'ADDM 53 poursuivra sa collaboration avec l'AEDAM (Association pour l'édition et la diffusion des auteurs de musique) pour la coédition et la diffusion de certaines des œuvres commandées, ainsi que la valorisation du répertoire traditionnel mayennais.

La consolidation des pratiques musicales amateurs

L'ADDM 53 pilote ou coordonne plusieurs actions et dispositifs concourant à la qualification des ensembles musicaux amateurs :

- le dispositif de **tutorat**, qui consiste à proposer aux ensembles vocaux et instrumentaux des réponses de formation adaptées, en termes de direction, de technique vocale, de travail sur un répertoire particulier...
- des **Rendez-vous info** (cf. page 8) ;
- les actions en faveur du renouvellement et de la circulation du **répertoire** (Cf. *supra*) ;
- un **accompagnement** permanent des ensembles, grâce au site Internet de l'ADDM 53 ou par l'accueil physique des acteurs : aide à la coordination des actions et projets entre ensembles, valorisation de l'activité amateur (vie des ensembles et projets-phares), etc.
- un nouveau stage d'initiation à la direction d'orchestre, orientée vers les **compétences utiles aux chefs de pupitres**.

L'ADDM 53 doit consolider son **rôle d'outil-ressource** pour tous les ensembles musicaux amateurs en Mayenne.

Les rencontres chorégraphiques départementales

Comme pour la musique, les actions en faveur de la danse en amateur s'appuient sur la présence d'artistes chorégraphiques en Mayenne, pour intégrer les aspects de création artistique à tous les niveaux d'intervention.

Moment départemental phare d'échange et d'enrichissement artistique en danse, les **rencontres chorégraphiques départementales** sont l'occasion de croiser différentes esthétiques (danse classique, jazz, contemporaine, hip-hop...). Elles seront organisées du 3 au 7 mai 2011 au couvent des Ursulines à Château-Gontier, en partenariat avec la communauté de communes du Pays de Château-Gontier.

La Cie Hubert Petit-Phar sera invitée par le Pays de Château-Gontier pour la soirée de clôture des rencontres, placées sous le signe de la **danse et de la culture jazz**, aux côtés du groupe d'expérimentation et de recherche chorégraphique porté par l'ADDM 53. L'exposition « du cake-walk au hip-hop », une table-ronde et un café-danse animé par l'historien de la danse David Housset renforceront cette dimension culturelle.

Les accompagnements artistiques proposés aux professeurs de danse du département pour les ateliers menés avec leurs élèves seront proposés sous la forme d'un **tutorat**. L'accompagnement lumières s'appuiera sur un suivi personnalisé pendant la période de création.

Les rencontres seront conclues par plusieurs représentations publiques en fin de semaine, au théâtre des Ursulines. Ces représentations prendront la forme d'un partage de plateau entre la Cie Hubert Petit-Phar, l'atelier de recherche chorégraphique, la Cie de danse en amateur Pulpe (Cf. *infra*), et les élèves des écoles de danse menant un travail de création durant l'année. Ces prestations seront accompagnées de **trois journées de stages thématiques** dans une optique de découverte ou d'approfondissement, encadrés par des danseurs spécialistes, ayant une démarche pédagogique confirmée.

Cie Pulpe et stages

Après plusieurs années de créations et de relectures d'œuvres chorégraphiques, et un accompagnement en 2010 par le dispositif national « Danse amateur et répertoire » qui a permis aux danseurs mayennais de se produire sur la scène du Manège à Reims, le **groupe amateur** initié par l'ADDM 53 prend son autonomie et devient la Cie Pulpe.

L'ADDM 53 poursuivra cependant l'accompagnement de cette jeune Cie de danse en amateur, en proposant plusieurs ateliers chorégraphiques avec **Wayne Barbaste**, danseur et chorégraphe de la Cie Calabash, autour de son approche de la danse jazz. La Cie Pulpe sera par ailleurs invitée à présenter son travail lors des séances publiques des rencontres chorégraphiques.

Deux **stages amateurs** sont également programmés : avec les Ballets jazz de Montréal à Laval et avec la Cie Montalvo-Hervieu à Ernée. L'inscription aux stages inclue une place pour le spectacle de la Cie qui anime l'atelier.

Dans la continuité de l'activité développée pour la danse depuis plusieurs années, l'ADDM 53 s'attachera à articuler ses propositions pour les amateurs avec celles destinées aux enseignants des écoles de danse, et d'autre part à leur faire bénéficier des propositions pour **l'accès aux œuvres et à la culture chorégraphiques**.

5. La structuration et le développement des musiques actuelles

L'ADDM 53 a initié en 2007 le rapprochement des problématiques propres au secteur musiques actuelles de ses **domaines d'actions transversaux**. Cette évolution s'inscrit dans le souci d'adaptation des missions et modes d'intervention de l'ADDM 53 aux modifications du paysage culturel départemental.

En 2009, le conseil général, en concertation avec l'ADDM 53 et le 6PAR4, a formalisé cette évolution à travers plusieurs réunions techniques visant à **repréciser les priorités départementales** pour les musiques actuelles, et des missions confiées d'une part à l'ADDM 53, et d'autre part au 6PAR4. La réponse à ces missionnements s'inscrit progressivement, sur le **moyen terme** (3 ans) ; l'intervention de l'ADDM 53 dans ce domaine fera l'objet pour plusieurs actions d'un **partenariat renforcé avec le 6PAR4**.

Les actions de l'ADDM 53 dans le domaine des musiques actuelles pour la sensibilisation et le développement des publics, et l'aide à la création et la résidence seront autant que possible intégrées aux **axes d'intervention transversaux de l'ADDM 53**, dans le cadre d'objectifs plus larges que le développement des musiques actuelles. Ainsi, en 2010 et 2011, la résidence Chanson avec Babel est pleinement intégrée aux missions d'éducation artistique en milieu scolaire, et l'étude envisagée sur les praticiens des musiques actuelles sera menée dans le cadre des missions d'observation de l'ADDM 53. Cette démarche vise à **privilégier les questions des modes de pratiques et du public** auquel s'adresse l'activité de l'association, et à placer au second plan celle de l'esthétique musicale.

Les modes d'intervention et les actions de l'ADDM 53 pour les autres missions sont précisés ci-après.

Concertation, coordination et information

L'ADDM 53 poursuivra en 2011 l'animation du groupe de réflexion portant sur les dispositifs de formation et d'accompagnement en musiques actuelles, avec le 6PAR4, les lieux de pratiques et d'enseignement (cf. page 9), et participera aux travaux du **Pôle régional musiques actuelles**.

L'ADDM 53 poursuivra la publication trimestrielle du **magazine « Tranzistor »**, l'animation de sa déclinaison radiophonique mensuelle sur l'Autre radio, et celle des outils internet. La 4^e édition de la **Compil"Tranzistor** est prévue pour juin 2011.

L'ADDM 53 participera au parcours pédagogique de découverte des musiques actuelles : **« Zic Zac au lycée »**, initié par le 6PAR4, avec le concours du CIRMA-Les Ondines et de l'ADDM 53. Son intervention portera sur la présentation de l'histoire des musiques actuelles et de ses différents courants, afin d'apporter aux élèves des repères esthétiques. Une initiation à l'écriture de chroniques musicales permettra d'accompagner les élèves dans l'exercice de leur sens critique. Une sélection de ces chroniques sera présentée dans un numéro spécial du magazine Tranzistor.

Accompagnement et formation

Dans la continuité des programmes de formation des musiciens, des groupes musiques actuelles et de leur entourage, l'ADDM 53 proposera **plusieurs formations thématiques** : MAO et techniques de mixage home-studio, initiation aux techniques du son, écrire une chanson, stages de technique vocale. Ces formations seront organisées avec le concours de Trempolino (Nantes).

Des **formations et accompagnements artistiques** seront par ailleurs proposés à des groupes constitués, en fonction des besoins identifiés pour chaque groupe. L'ADDM 53 poursuivra sa participation à la coordination du **Tremplin Emergences**, et prendra en charge comme les années passées une formation artistique pour chacun des 4 groupes finalistes, en partenariat avec l'école de musique intercommunale du Craonnais.

Action jazz : détournement du répertoire de Big-Band

6 jours de stage seront organisés à Château-Gontier pour les musiciens amateurs confirmés, pour aborder et revisiter le répertoire de big-band, s'initier à l'improvisation et explorer les liens entre musique et danse. Philippe Boittin, accompagné d'un contrebassiste et d'un batteur, guideront les musiciens dans ce **travail de création**, qui aboutira à l'accompagnement des professeurs de danse engagés dans le groupe de recherche et d'expérimentation chorégraphique travaillant sur le répertoire de Jack Cole (cf. page 10).

La moitié de ce temps de stage sera consacrée à la mise en commun et à l'échange artistique entre la **démarche menée en danse** par les professionnels, et celle menée en musique par les amateurs. Cette création sera donnée dans le cadre des rencontres chorégraphiques le 7 mai au théâtre des Ursulines à Château-Gontier.

Chants de la Mayenne

En 1980, quelques passionnés de culture locale menés par l'ethnomusicologue François Redhon partent aux quatre coins de la Mayenne **enregistrer un patrimoine** encore vivant, mais dont un pan disparaît à chaque décès d'un ancien violoneux ou d'un chanteur de banquet : le répertoire traditionnel des chants de la Mayenne.

Ce répertoire de chansons a fait l'objet d'une édition en 2 double-vinyles, intitulés « Gens de Mayenne », par le label Pluriel, ainsi que d'un livre « Chansons traditionnelles recueillies dans la Mayenne » (répertoire de 120 chansons, textes et partitions). Mais l'essentiel de ce collectage reste **aujourd'hui inexploité**, conservé aux archives départementales de la Mayenne.

Aussi **l'ADDM 53 et les archives départementales**, chacune en réponse à leurs missions, ont souhaité s'associer pour valoriser ce patrimoine immatériel d'une richesse peu commune :

- par **l'indexation des enregistrements**, aujourd'hui numérisés, pour permettre à des ethnomusicologues et à des musiciens curieux de fouiller et valoriser ce répertoire de chansons, ainsi que les paroles des « anciens » recueillies entre deux morceaux de musique ;
- par **l'arrangement de certains chants**, qui peuvent être ainsi remis « au goût du jour » et donnés par des chorales ou des ensembles instrumentaux variés : un appel à été lancé à tous les musiciens du département, à la fois pour susciter les vocations d'arrangeur chez des enseignants, et pour mettre au jour des compétences d'écriture non identifiées par l'ADDM 53 aujourd'hui ;
- par la **réédition des disques vinyles « Gens de Mayenne »**, sous forme de CD ;
- par la **réédition du livre « Chansons traditionnelles recueillies dans la Mayenne »**, assorti de notices ethnomusicologiques réactualisées et après correction, le cas échéant, des relevés musicaux ;
- par **l'édition d'un livre-CD illustré** destiné à un plus large public et présentant une sélection des chansons arrangées, avec partitions disponibles en achat à l'unité ;

- par un concert rassemblant des **chorales d'écoles de musique** du département participant à ce projet, le 7 mai au théâtre de Laval dans le cadre de l'Europa'Festival, ainsi que la coordination de la communication relative aux concerts donnés par les différents ensembles musicaux reprenant ce répertoire.

6. Développement des publics et soutien aux pratiques professionnelles

La consolidation de la diffusion de la danse en Mayenne reste un préalable au recentrage l'action de l'ADDM 53 sur des missions de **développement d'un public pour la danse**. En parallèle, l'ADDM 53 souhaite initier une première production musicale professionnelle, légère et adaptable, en réponse au nouveau missionnement du conseil général pour la **musique classique et contemporaine**.

Développement des publics pour la danse

Organisées en partenariat avec quatre saisons culturelles du département, les rencontres pour la danse à l'école sont l'occasion de soutenir la diffusion de la danse en Mayenne, et d'inscrire pleinement la fréquentation des spectacles dans les **objectifs d'une pratique artistique à l'école**. Les élèves des collèges et lycées inscrits dans des parcours de découverte de la danse seront également amenés à assister à un spectacle en lien avec la thématique de leur parcours, et bénéficieront d'un temps d'analyse d'œuvres et de culture chorégraphique.

La « **Carte pass Itinéraires danse** » **2/4/6 spectacles** est maintenant étendue à l'ensemble des spectacles chorégraphiques proposées en Mayenne et à tous les publics. Vendue à tarif avantageux, cette carte permet d'assister à 2, 4 ou 6 spectacles dans le département, grâce au concours volontariste des diffuseurs. Cette carte vise prioritairement à **encourager les acteurs de la pratique de la danse** sous toutes ses formes à **fréquenter les spectacles**, meilleur moyen d'une initiation à la création chorégraphique ou d'un approfondissement de sa culture chorégraphique.

Dans cette même optique seront proposés des **déplacements en région** pour assister à deux spectacles de danse : la première date, fixée au jeudi 3 février 2011, permettra de voir **Projet de la matière, d'Odile Duboc et Françoise Michel** au Quai, à Angers.

Les outils mis en place corollairement au site Internet de l'ADDM 53 permettront également de **renforcer la communication** autour de la programmation danse en Mayenne, afin de développer les liens entre le public et les spectacles, à l'échelle du département, et en particulier en s'appuyant sur les acteurs culturels et éducatifs impliqués dans la pratique de la danse en Mayenne.

Les Cafés-danse

Les cafés-danse, dont les thématiques sont définies en fonction des programmations des salles et de l'actualité de la danse en Mayenne, seront organisés en 2011 en partenariat avec les lieux d'accueil, **en début de soirée avant les spectacles**. Des historiens de la danse seront invités à présenter et commenter ces projections, organisées en partenariat avec la Cinémathèque de la danse (Paris).

- **La danse dans la ville** / 10 novembre 2010 / Laval / [en lien avec le spectacle *Êtes-vous donc ?* – Cie David Rolland]
- **Du modern jazz au jazz contemporain** / 19 février 2011 / Laval [en lien avec le spectacle *Les chambres de Jacques* et *Zip Zap Zoom*, des Ballets jazz de Montréal]
- **La musique et la musicalité en danse** / 22 février 2011 / Château-Gontier / [en lien avec le spectacle *Sinfonia Eroïca*, Michèle-Anne de Mey]
- **Quand la danse rencontre les autres arts** / 22 mars 2011 / Laval [en lien avec le spectacle *La mécanique des Anges*, Cie Arcosm]
- **L'histoire de la danse jazz** / 26 mars 2011 / Mayenne / [en lien avec l'exposition « du cake-walk au hip-hop »]

- **Jack Cole, une œuvre méconnue** / 7 mai 2011 / Château-Gontier [dans le cadre des rencontres chorégraphiques, en lien avec le projet départemental « danse et culture jazz »]

Danse et culture jazz

En appui à la communauté de communes du **Pays de Château-Gontier**, désireuse de relier l'enseignement en danse académique à la création et au spectacle chorégraphique professionnels d'aujourd'hui, l'ADDM 53 coordonne un vaste projet autour de la danse et de la culture jazz, à l'échelle départementale, et touchant l'essentiel de ses champs d'intervention : formation professionnelle des danseurs, pratiques musicales et chorégraphiques en amateur, création, culture chorégraphique et médiation culturelle.

Le répertoire de Jack Cole, chorégraphe de nombreuses comédies musicales hollywoodiennes des années 50, servira de base à plusieurs modules de **formation des enseignants** en danse, et au groupe de recherche et d'expérimentation chorégraphique (avec le soutien de l'association Coda Jazz). La création de ce groupe sera doublée d'un travail en direction des amateurs, autour du répertoire de big-band revisité. Un **atelier du mardi**, à destination des enseignants de l'éducation nationale, prendra comme point de départ plutôt original, le cake-walk.

Une **approche contemporaine de la danse jazz** sera proposée aux professionnels lors d'un atelier proposé au Théâtre de l'Espal au Mans avec James Carlès, et aux amateurs avec un stage encadré par un danseur des Ballets Jazz de Montréal et l'accompagnement par Wayne Barbaste de la Cie amateur Pulpe.

Un temps fort de cette démarche de connaissance de la danse jazz sera **l'exposition** « du cake-walk au hip-hop, une histoire de la danse afro-américaine », qui circulera du 22 mars au 27 juin 2011, du pôle culturel Le Grand Nord à Mayenne à celui des Coëvrons à Évron, en passant par le couvent des Ursulines à Château-Gontier. Cette exposition est une production de Musique et Danse en Loire-Atlantique.

Trois cafés-danse, sur les six proposés en 2010/2011, exploreront différentes approches de la danse jazz à travers son histoire. Un accompagnement à la médiation autour de cette exposition sera organisé par l'ADDM 53 pour les structures d'accueil.

Enfin, la **Cie Hubert Petit-Phar** sera invitée par le Pays de Château-Gontier à se produire au théâtre des Ursulines avec une nouvelle création, en clôture des rencontres chorégraphiques départementales le 7 mai 2011.

Soutien à la pratique chorégraphique professionnelle

À travers la mise en place du groupe de recherche et d'expérimentation chorégraphiques, inscrit au plan de formation professionnelle (cf. page 9), l'ADDM 53 souhaite amener les enseignants en danse à développer une **pratique d'interprète professionnelle** à partir de la connaissance et la pratique du répertoire chorégraphique.

L'ADDM 53 renouvellera sa participation en 2011 à la **performance dansée** proposée lors de la **journée gallo-romaine** organisée par le Service départemental du patrimoine du conseil général. La forme de cette participation reste à ce jour à définir. La démarche de liaison avec les publics scolaires et/ou des écoles de danse du territoire sera renouvelée.

Soutien à la musique classique et contemporaine

En réponse au missionnement de l'ADDM 53 par le conseil général pour la musique classique et contemporaine, l'ADDM 53 initiera une première **production musicale légère**, autour d'un ensemble de musique de chambre adaptable : les concerts nomades.

Des **éléments scénographiques** (décor & lumières) transportables permettront de créer un espace scénique chaleureux, proche du public, permettant de replacer le répertoire de la musique de chambre dans le contexte pour lequel il a été écrit : l'intimité d'un lieu de vie plutôt que la salle de concerts.

Les programmes seront conçus pour favoriser la connaissance de la musique classique et contemporaine, de son histoire, de son environnement artistique, social, historique... **textes et musique seront ainsi associés** : le romantisme pourra être abordé, par exemple, par le prisme de l'histoire sentimentale à-demi avouée de Johannes Brahms et Clara Schumann, alors que son époux sombrait dans la folie ; le thème du voyage, fondateur du romantisme, pourra nous faire traverser les chemins sombres du *Voyage d'hiver* de Franz Schubert ou ceux de l'exil permanent de Frédéric Chopin, et le surréalisme pourra être une surprenante occasion de faire se côtoyer des *Morceaux en forme de poire* d'Erik Satie et le *Marteau sans maître* de Pierre Boulez, inspiré de René Char.

L'ADDM 53 souhaite ainsi poursuivre sa démarche d'expérimentation de **nouveaux dispositifs et formes d'actions artistiques**, comme elle a su le faire ces cinq dernières années : avec les créations chorégraphiques amateurs, qui ont donné naissance à la 1^{ère} Cie de danse en amateur en Mayenne, ou avec le week-end choral et les parcours danse en collèges et lycées, aujourd'hui incontournables, ou encore en initiant un travail à la croisée de l'histoire locale, de l'histoire des musiques populaires et de la recherche sociologique avec Rockin'Laval.